

## Embrasser l'inclusion

### Un message de la ministre Jaczek concernant les ateliers protégés



La saison des fêtes qui approche à grands pas offre l'occasion aux gens de se réunir et aux communautés de se rapprocher. J'aimerais en profiter pour faire une mise à jour sur la nouvelle

orientation que nous adoptons dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle pour veiller à ce qu'elles se sentent mieux intégrées à la vie de leurs collectivités.

L'autonomie, l'inclusion et le choix sont des principes de l'Initiative de réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Ils orientent toutes les décisions que nous prenons.

Compte tenu de ces principes, je suis plus déterminée que jamais à abandonner en Ontario les ateliers protégés et à adopter des options plus inclusives comme l'emploi et la participation

communautaire valable. En tant que première mesure, nous demandons aux organismes de ne plus combler les vacances dans les ateliers protégés à partir de maintenant.

Je sais qu'il est primordial que cette transition soit graduelle et axée sur la personne, pour assurer une transition en douceur pour les personnes qui participent à ces ateliers.

Il ne s'agit pas de supprimer des soutiens et aucun programme ne sera éliminé graduellement sans proposer d'autres options à sa place. Les organismes collaboreront étroitement avec les particuliers et les familles pour offrir des soutiens inclusifs qui satisfont au mieux les besoins et les préférences.

Le personnel de mon ministère collaborera avec le secteur, les ministères partenaires et d'autres intervenants clés dans les prochains mois pour planifier minutieusement cette transition.

Bien qu'il s'agisse d'un enjeu complexe et que les différents intervenants aient des opinions fermes à ce sujet, nous sommes déterminés à prendre les mesures qui s'imposent pour que les personnes ayant une déficience intellectuelle disposent d'un plus grand éventail de choix et puissent mieux s'intégrer.

(suite p2)

Ceci étant dit, nous savons que nous pouvons adopter des options plus inclusives. Des organismes ont déjà abandonné dans la province le modèle d'ateliers protégés. Ceci est conforme à l'orientation que d'autres instances en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde ont adoptée avec succès.

Grâce au Fonds pour l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle et la modernisation des services (le Fonds) qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'Ontario, dotée d'un budget de 810 millions de dollars pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, nous finançons 23 projets à l'échelle de la province visant à aider les organismes de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle à améliorer leurs programmes de soutien de l'emploi. Plusieurs de ces projets incluent le renoncement aux ateliers protégés. Nous sommes déjà en train de constater des résultats positifs.

Par exemple, Community Living Algoma a abandonné les ateliers protégés en septembre, grâce au financement du Fonds. Toutes les personnes inscrites à l'atelier protégé participent désormais à la vie communautaire de façon différente. Environ deux douzaines de personnes ont désormais trouvé un emploi local rémunéré au salaire minimum ou à un salaire supérieur. Les autres font du bénévolat, ont rejoint à des clubs ou des organismes, et découvrent tous les jours leur collectivité.

Nous finançons également le Centre d'excellence en services d'emploi de l'Ontario Disability Employment Network (ODEN), qui aide les

organismes de toute la province à faire la transition entre les ateliers protégés et d'autres programmes de soutien de l'emploi plus appropriés.

L'abandon des ateliers protégés ne concerne pas que l'emploi. Il s'agit surtout d'en arriver à une plus grande intégration communautaire. Les emplois ne sont pas les seules options qu'une personne peut choisir. Elle peut préférer mettre l'accent sur la participation communautaire comme le bénévolat ou les possibilités de loisirs.

L'abandon complet des ateliers protégés se fera sur plusieurs années, comme cela a été le cas dans d'autres instances. Bien que notre périple soit long, notre destination est claire : bâtir un Ontario plus inclusif au sein duquel les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent vivre de façon aussi autonome que possible en étant pleinement intégrées à la vie de leurs collectivités. Je suis convaincue que nous sommes sur la bonne voie.

Je vous présente mes meilleurs vœux à l'occasion de la saison des fêtes et une bonne année.

La ministre,  
D<sup>re</sup> Helena Jaczek

### Faites-nous partager vos expériences

Votre organisme s'investit-il ailleurs que dans un atelier protégé? Est-ce que vous (ou un membre de votre famille) avez quitté un atelier protégé pour un emploi, un poste de bénévolat ou bien une autre activité au sein de la collectivité? Si c'est le cas, racontez-nous votre expérience en envoyant un courriel à [DStransformation.css@ontario.ca](mailto:DStransformation.css@ontario.ca).

## Le Groupe de travail sur le logement est à l'écoute de vos idées pour trouver des solutions de logement créatives

Pour la deuxième fois cette année, le Groupe de travail sur le logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle lance un appel de propositions pour trouver des solutions de logement créatives, inclusives et rentables.

En août dernier, la province a approuvé

### 12 solutions de logement créatives

recommandées par le Groupe de travail sur le logement pour un investissement total de 3,47 millions de dollars sur deux ans.

Les meilleures idées de ce deuxième appel de propositions, c'est-à-dire celles qui peuvent être partagées et sont reproductibles dans d'autres collectivités ontariennes, seront financées en tant que projets de recherche et de démonstration dans le cadre de la stratégie d'investissement sur trois ans d'un montant de 810 millions de dollars élaborée par le gouvernement provincial pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. **(suite p4)**

## Financement d'un projet de logement à Durham, Leeds et Grenville

La ministre Helena Jaczek a récemment annoncé à la Durham Association for Family Respite Services que l'Ontario va investir jusqu'à 266 387 dollars sur les deux prochaines années dans un projet unique de démonstration que l'organisme mène actuellement en matière de logement pour des adultes ayant une déficience intellectuelle.

Ce projet, qui fait partie d'un premier groupe de 12 initiatives de logement recommandées par le Groupe de travail sur le logement, aidera les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille à recourir à des ressources communautaires telles que des banques et des courtiers en immeubles, ainsi qu'à créer des réseaux de soutien pour trouver et acquérir un logement. Parmi les partenaires locaux figurent la Brockville Association for Community Involvement ainsi que les organismes Community Involvement Legacy Homes et Intentionally Built Community.

**Photo prise le jour de l'annonce, de gauche à droite : Beth French (directrice administrative, Brockville and District Association for Community Involvement), Janet Klees (directrice administrative, Durham Association for Family Respite Services), la ministre Helena Jaczek, Granville Anderson (député de Durham).**



Ron Pruessen, président du groupe de travail, estime que « le Groupe de travail sur le logement est à la recherche de propositions très créatives pour encourager un ensemble plus varié d'options reproductibles dans d'autres collectivités de la province ».

Les propositions devraient avancer des idées permettant :

- de nouer des partenariats entre les particuliers, les familles, les organismes communautaires, les différents ordres de gouvernement et le secteur privé;
- d'élargir l'éventail des options en matière de logement dont disposent les adultes ayant une déficience intellectuelle et de proposer des idées différentes de celles que le ministère des Services sociaux et communautaires finance à l'heure actuelle;
- de renforcer la capacité des collectivités à améliorer la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle;

- de montrer comment améliorer le système actuel de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, y compris d'expliquer comment réduire les listes d'attente pour les soutiens en matière de logement et les soutiens résidentiels de façon opportune;
- de promouvoir des approches individualisées par le biais de soutiens inclusifs et communautaires.

Certains coûts ne peuvent pas bénéficier d'un financement, notamment les projets d'immobilisations majeurs, les honoraires d'avocat, ainsi que les coûts de construction ou d'aménagement.

Le Groupe de travail sur le logement et des spécialistes externes examineront toutes les propositions et recommanderont les meilleurs projets au ministère. **La date limite de soumission est le 15 mars 2016.**

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter la [page Facebook](#) du groupe de travail ainsi que [les lignes directrices et le formulaire de candidature](#).



## Faits concernant le POSPH et le travail

Saviez-vous que pouvez travailler si vous touchez un revenu du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)?

En fait, vous gagnerez toujours plus d'argent en occupant un emploi plutôt que de dépendre entièrement du revenu provenant du POSPH. Par ailleurs, vous pouvez conserver vos prestations de maladie si vous commencez à travailler.

### Comment puis-je me retrouver avec plus d'argent en travaillant?

Les personnes qui travaillent pendant qu'elles reçoivent des prestations du POSPH sont toujours dans une meilleure situation financière que les personnes qui ne travaillent pas. Voici comment cela fonctionne :

- vous - et chaque adulte de votre famille – pouvez gagner jusqu'à 200 \$ par mois, sans que cela modifie votre soutien du revenu du POSPH ;
- chaque dollar au-delà de 200 \$ réduit votre soutien du revenu du POSPH de seulement 50 cents.

Vous pouvez garder une proportion encore plus grande de votre soutien du revenu si vous avez besoin d'accessoires liés à votre handicap, comme de l'équipement spécialisé, pour effectuer votre travail.

Consultez notre numéro de mai 2015 pour obtenir de plus amples **renseignements sur le POSPH et le travail**.

# Oui, vous pouvez travailler

## + avoir plus d'argent.

## Conclusion d'une entente de principe dans le cadre d'un recours collectif visant 12 anciens établissements résidentiels

L'Ontario et les avocats des demandeurs dans un recours collectif qui vise 12 anciens établissements pour personnes ayant une déficience intellectuelle ont atteint un règlement amiable. Lire le [communiqué de nouvelles](#) du 12 novembre 2015.

Si le règlement d'une valeur de près de 36 millions de dollars est approuvé par le tribunal, il servira à octroyer une indemnisation aux anciens résidents qui ont subi un préjudice lorsqu'ils vivaient dans les établissements suivants pendant les périodes indiquées ci-dessous :

- Centre d'initiation à la vie professionnelle et sociale (Edgar), du 1<sup>er</sup> janvier 1966 au 31 mars 1999;
- Bluewater Centre (Goderich), du 1<sup>er</sup> avril 1976 au 20 décembre 1983;
- D'Arcy Place (Cobourg), du 1<sup>er</sup> septembre 1963 au 31 décembre 1996;
- Durham Centre for the Developmentally Handicapped (Whitby), du 1<sup>er</sup> avril 1974 au 28 septembre 1986;
- L.S. Penrose Centre (Kingston), du 1<sup>er</sup> avril 1974 au 31 mars 1977;
- Midwestern Regional Centre (Palmerston), du 1<sup>er</sup> septembre 1963 au 31 mars 1998;
- Muskoka Centre (Gravenhurst), du 28 août 1973 au 30 juin 1993;
- Northwestern Regional Centre (Thunder Bay), du 1<sup>er</sup> avril 1974 au 31 mars 1994;
- Oxford Mental Health Centre (Woodstock), du 1<sup>er</sup> janvier 1969 au 31 mars 1974;
- Oxford Regional Centre (Woodstock), du 1<sup>er</sup> avril 1974 au 31 mars 1996;
- Pine Ridge Centre (Aurora), du 1<sup>er</sup> septembre 1963 au 31 août 1984;
- Prince Edward Heights (Picton), du 1<sup>er</sup> janvier 1971 au 31 décembre 1999;
- St. Lawrence Regional Centre (Brockville), du 1<sup>er</sup> avril 1975 au 30 juin 1983.

Le règlement amiable doit être approuvé par le tribunal après que l'avis du recours collectif a été remis aux anciens résidents admissibles. Les avis devraient être envoyés d'ici la fin janvier 2016.

[Veuillez consulter le site Web du ministère](#) pour obtenir de plus amples renseignements.



# Subventions attribuées à six projets de recherche

Le ministère a alloué un financement en vertu du Fonds de subventions de recherche pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle à six projets d'organismes universitaires et communautaires.

Comme suite à un appel de propositions sur la recherche lancé plus tôt cette année, le ministère a reçu 18 projets. L'appel portait sur trois domaines de recherche prioritaires :

1. approches et pratiques en matière de financement;
2. modèles de service pour les clients ayant des besoins complexes;
3. emploi.

Un comité d'examen de la recherche établi par le ministère a évalué les projets, compte tenu d'une série de critères comprenant notamment la pertinence aux politiques, le mérite scientifique, la solidité de l'équipe de recherche, le caractère approprié du budget et le calendrier du projet.

Au total, les projets retenus recevront 622 580 dollars, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et le 30 septembre 2017. Voici le nom des principaux chercheurs et les projets retenus :

## **Nazilla Khanlou, Université York**

Impact du sexe et du statut de migration sur l'accès à un financement social direct/souple/ autonome pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, en Ontario

## **Barry Isaacs, Surrey Place**

Services et soutiens individuellement financés en Ontario : disponibilité et mode de fonctionnement?

## **Lynn Martin, Université Lakehead**

Améliorer, comprendre et cerner les pratiques exemplaires en matière d'accès au système et de navigation : collaboration pour aider les adultes frêles ayant une déficience intellectuelle au fil de leur vieillissement dans la communauté

## **Robert Balogh, Institut universitaire de technologie de l'Ontario**

Besoins de santé et besoins sociaux changeants des adultes ayant une déficience intellectuelle et des troubles complexes de santé mentale : un projet d'évaluation des besoins

## **Jonathan Weiss, Université York**

Besoins changeants en matière de soutien et prestation de services aux adultes ayant des troubles du spectre autistique en Ontario : suivi de deux cohortes

## **David Nicholas, Université de Calgary**

Renforcer la capacité des employeurs pour favoriser les occasions d'emploi offertes aux personnes ayant une déficience intellectuelle

(suite p8)



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les projets et sur le Fonds de subventions de recherche pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, veuillez contacter la conseillère en recherche du ministère, Rhea Adhopia, en envoyant un courriel à [Rhea.Adhopia@ontario.ca](mailto:Rhea.Adhopia@ontario.ca) ou en composant le 416 327-6526.

## **Renseignements sur le Fonds de subventions de recherche pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle**

Le ministère a créé le Fonds de subventions de recherche pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en 2012 afin d'améliorer les connaissances dans tout le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et permettre aux chercheurs de faire avancer leurs travaux. Le fonds a soutenu jusqu'à présent 12 projets, dont six toucheront une subvention cette année.

## Répondre aux recommandations du jury dans l'enquête sur la mort de Guy Mitchell

### **Première réunion des groupes de travail**

Trois groupes de travail se sont réunis pour la première fois le mois dernier, à Toronto, pour traiter les recommandations du jury issues de la récente enquête du coroner sur la mort de Guy Mitchell, un homme ayant une déficience intellectuelle de la région de Hamilton.

Ces groupes de travail se serviront de leur expertise pour fournir des conseils et formuler des recommandations au ministère sur l'amélioration de la sécurité pour les adultes ayant une déficience intellectuelle. Ils ont l'intention d'achever leur travail d'ici le printemps 2016.

Voici les groupes et les domaines sur lesquels ils axeront leur travail :





Le nouveau groupe de travail, appelé **Groupe de travail sur les questions générales**, examinera les questions de politique plus larges pouvant être communes avec d'autres secteurs (tels que les personnes âgées et les enfants) et d'autres ministères. Ce groupe donnera des conseils sur les moyens les plus efficaces pour améliorer la protection des adultes vulnérables. Il est constitué de représentants de plusieurs ministères de l'Ontario ainsi que de l'Intégration communautaire Ontario, de la Police provinciale de l'Ontario, du Centre de toxicomanie et de santé mentale et de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux.

### Association provinciale des coordonnateurs du Programme foyer-famille



Les représentants de la **Family Home Program Provincial Coordinators Association** (association provinciale des coordonnateurs du Programme foyer-famille) existante, aidés de membres supplémentaires, fourniront une expertise technique et des conseils et proposeront les meilleures pratiques en termes de normalisation des processus, des protocoles et des ressources de formation. Ce groupe inclut des représentants du ministère des Services sociaux et communautaires et du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Parmi les autres membres figurent l'Ontario Agencies Supporting Individuals with Special Needs (OASIS), l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance et Personnes d'abord de l'Ontario.

**(suite p10)**

**Groupe de travail technique sur les références en matière de mesures d'assurance de la qualité**



Le **Groupe de travail technique sur les références en matière de mesures d'assurance de la qualité** (groupe déjà existant appartenant au Réseau provincial des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle), étoffé de membres supplémentaires, fournira ses conseils sur les ressources de formation en matière de mesures d'assurance de la qualité pour les organismes. En plus des représentants du ministère des Services sociaux et communautaires, le groupe compte parmi ses membres : OASIS, Intégration communautaire Ontario et Personnes d'abord de l'Ontario.


Ministère des Services sociaux et communautaires  
Direction des politiques en matière de soutien communautaire

Tél. : 416 327-4954 ▪ Téléc. : 416 325-5554 ▪ Tél. sans frais : 1 866 340-8881 ▪ Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : [DStransformation.css@ontario.ca](mailto:DStransformation.css@ontario.ca) • Ce bulletin est aussi offert en ligne à [ontario.ca/communautaires](http://ontario.ca/communautaires)

 [twitter.com/ONAideSociale](https://twitter.com/ONAideSociale)

 [facebook.com/OntarioServicesSociaux](https://facebook.com/OntarioServicesSociaux)

 Nos vidéos : [ontario.ca/b87k](http://ontario.ca/b87k)